# Des drones sauveurs de vies

| | |
|---|---|
| © AFP / Bernard Jaubert | **Des drones sauveurs de vies** |

**Le Programme Alimentaire Mondial, agence des nations Unies, veut utiliser les nouvelles technologies pour aider les victimes de catastrophes naturelles.**

Le **Programme Alimentaire Mondial** teste le « drone humanitaire » grâce à l'aide financière du gouvernement belge (500 000 euros).
En complément des moyens déjà existants, les drones pourraientt aider les populations, notamment lors de catastrophes naturelles.
Lorsque la terre a tremblé dans les montagnes de Katmandou, au Népal il y a deux ans, les secours ont mis près d'une semaine à accéder aux zones les plus reculées à cause du manque de communications. Un temps bien trop long pour secourir les blessés.

Au lendemain du tremblement de terre au Nepal en mai 2015 © Maxppp / Sumit Shrestha
D'où l'idée de se tourner vers les drones…[lire la suite]

---



---

Réagissez à cet article

Source : *Demain, des drones sauveront des vies*

# Risque de cyberattaque terroriste très élevé

| | |
|---|---|
|  © Dieter Telemans | **Risque de cyberattaque terroriste très élevé** |

**Le commissaire chargé de la Sécurité nous explique ce que l'Europe a fait pour améliorer la sécurité de ses citoyens. Il avoue craindre « tous les types de menaces ».**

Il est « Le Dernier des Mohicans ». L'ultime commissaire britannique envoyé par Londres avant le Brexit. Dans son bureau du Berlaymont placé sous haute sécurité, trônent deux grandes photographies de Sa Majesté. Sur le sofa, des coussins décorés de l'Union Jack. « No doubt », c'est bien ici une partie de l'île encore arrimée à l'Europe.
Julian King, formé à la fois à Oxford et à l'ENA, est l'un des plus brillants diplomates du Royaume. Sa mission? Créer l'Union européenne de la sécurité ainsi que gérer la lutte contre le terrorisme et le crime.
L'Echo l'a rencontré, un an après les attentats terroristes à Bruxelles.

**Comment avez-vous vécu les attaques du 22 mars?**
J'étais ambassadeur du Royaume-Uni en France. Je revenais du marché de Rungis. C'était tôt le matin. J'ai mis du temps à me remettre de cette nouvelle. Dès mon retour à la résidence, j'ai demandé qu'ils mettent le drapeau en berne.

**Qu'avez-vous ressenti?**
Je craignais de nouveaux attentats depuis mon entrée en fonction à Paris. C'est arrivé dans la capitale du pays voisin, là où ma femme vit et travaille. Son bureau n'était pas loin de Maelbeek. J'ai eu peur que mes amis m'appellent pour m'apprendre une mauvaise nouvelle.
*Trop de gens qui ont grandi dans nos pays sont partis se radicaliser en Syrie et en Irak. La prévention de la radicalisation est la clé.*

***Qu'est-ce que les attentats ont changé?***
*Après chaque attaque, à Paris, Bruxelles et Nice, j'ai été frappé de voir à quel point nos villes sont résilientes. Ces événements sont horribles. Très difficiles à vivre pour les victimes mais aussi pour les gens qui doivent monter en première ligne et tous les habitants de la ville. Je suis touché par la capacité des Belges et des Français à dépasser le drame. À reprendre leur vie. Et le lien profond qu'ils ont avec leur communauté.*

***Qu'a fait l'Europe, depuis lors, pour améliorer la sécurité de ses citoyens?***
*Nous avons commencé par renforcer les frontières extérieures. Nous avons créé un corps de garde-frontières et de garde-côtes, déployé du personnel de Frontex et d'Europol pour soutenir les autorités en Grèce et en Italie, adopté une directive sur le contre-terrorisme qui criminalise les allers-retours d'Irak et de Syrie. Nous avons renforcé le code Schengen pour contrôler systématiquement toute personne qui entre dans l'espace Schengen, y compris les citoyens Européens.*
*Nous avons proposé de créer un système interactif pour contrôler les nationaux des pays tiers, c'est à l'étude au Parlement. Nous allons aussi mettre en place un système de précontrôle des étrangers n'ayant pas besoin de visas, appelé Etias et calqué sur le modèle Esta des Etats-Unis.*
*Nous avons renforcé notre capacité de connaître ceux qui arrivent dans l'espace européen, et c'est un élément vital pour notre sécurité.*

***Qu'avez-vous fait pour accroître la sécurité intérieure?***
*Nous avons renforcé les capacités des forces de l'ordre. Nous avons mis plus d'argent, de personnel et de moyens dans Europol. Nous avons consolidé les bases de données policières et réformé la plus importante: le système Schengen. Nous voulons obliger les polices nationales à partager leurs informations à travers ce système. Dans les faits, ils le font de plus en plus. Mais ce sera encore plus vrai lorsque l'obligation d'échanger sera adoptée par le Conseil européen.*
*Nous devons aussi accroître la capacité des agents d'aller chercher une information là où elle se trouve.*
***Pour éviter, comme après les attaques de Paris, qu'un terroriste comme Salah Abdeslam puisse déjouer les contrôles…***
*Oui. Les renseignements existaient mais lors de ce fameux contrôle entre Paris et Bruxelles, la police n'a pas été capable d'aller les chercher. Nous allons proposer un paquet de mesures pour améliorer la qualité des informations, le traitement de données, l'utilisation plus fréquente de la biométrie et accroître la rapidité d'obtention des informations.*
*La moitié des business européens ont déjà subi une cyber-attaque.*

***Quand allez-vous proposer ces mesures?***
*Mon équipe y travaille, son rapport devrait être prêt d'ici avril. Nous ferons ensuite des propositions.*

***Les États européens appliqueront-ils ces mesures?***
*Nous insistons beaucoup là-dessus. Pour la première fois depuis mon arrivée l'été dernier, la Commission a lancé des procédures d'infraction contre plusieurs États qui n'appliquent pas les mesures convenues l'an dernier. Trois procédures contre des États qui n'ont pas appliqué la directive sur les explosifs et cinq procédures contre des États qui n'ont pas appliqué l'arrangement de Prüm sur les échanges d'information.*

***Que pensez-vous de la création d'un « FBI Européen », comme le préconise Guy Verhofstadt?***
*Je ne suis pas persuadé que cela arrive dans un futur immédiat. Il y a des questions légales, des difficultés constitutionnelles à lever. Mon objectif, pour le moment, est de construire une coopération pratique entre les agences de renseignements nationales. Certains prétendent qu'il n'existe aucun échange entre elles, mais ce n'est pas vrai. Cette collaboration existe, les agences européennes ont d'ailleurs depuis peu une plateforme commune aux Pays-Bas.*

***Vous n'aimez pas parler du Brexit. Mais dites-moi, le Royaume-Uni continuera-t-il à coopérer avec l'UE après son départ?***
*Je l'espère. Je ferai tout durant les deux années à venir pour renforcer notre sécurité commune contre le terrorisme, le cyberterrorisme et le crime organisé. Ces menaces affectent tous les pays d'Europe, qu'ils soient ou pas dans Schengen ou dans l'UE, et c'est le cas en particulier des cyberattaques. Notre combat sera plus efficace si nous le menons ensemble. Ce sera vrai demain, dans deux ans et dans cinq ans. Il est important qu'après le Brexit l'Union européenne et le Royaume-Uni conservent une coopération étroite en matière de lutte contre le terrorisme.*

***Quant à la coopération entre l'Europe et les Etats-Unis, résistera-t-elle à l'arrivée de Donald Trump?***
*Jusqu'à présent, tous les représentants des Etats-Unis que j'ai rencontrés ont été clairs. Ils comprennent l'importance de notre coopération et veulent la maintenir.*

***Quel est le niveau de risque d'attentat terroriste à Bruxelles?***
*Nous ne sommes pas chargés d'évaluer ce niveau, mais nous écoutons ce que chaque État nous dit. Et il est clair que la menace terroriste dans un État qui a subi une attaque est très très élevée. Il est très important de ne pas donner l'impression que la menace a disparu. Ou que nous avons réduit la menace à zéro.*

***Les terroristes se concentrent sur les espaces publics, les métros ou les aéroports. Comment sécuriser de tels lieux?***
*Chaque État a développé de très bonnes pratiques dans la gestion de la sécurité des espaces publics. Nous mettons ensemble tous les experts pour tirer les leçons des meilleures pratiques et nous dressons une liste de lignes directrices. Nous allons continuer ce travail et le faire avec les meilleurs praticiens.*

***Vous craignez des menaces d'isolés ou des groupes organisés?***
*Tous les types de menaces. Celles de loups solitaires, et c'est pourquoi la lutte contre la radicalisation est une partie importante de nos travaux. Mais aussi les menaces d'attaques organisées inspirées par Daech, qui ne sont pas réduites parce ce qu'ils sont en difficulté sur le terrain en Syrie et en Irak.*

***La plupart des auteurs des attaques à Bruxelles et Paris étaient Européens…***
*Trop de gens qui ont grandi dans nos pays sont partis se radicaliser en Syrie et en Irak. La prévention de la radicalisation est la clé.*

***Que fait l'Europe pour lutter contre la radicalisation?***
*Nous agissons à deux niveaux. D'abord nous nous attaquons à la propagande de Daech sur internet, qu'ils continuent à déverser malgré leur déroute sur le terrain. Nous travaillons pour l'instant avec les plus grands groupes du web. Nous avons besoin de leur aide pour trouver des moyens industriels qui arrêtent cette propagande.*
*L'autre risque majeur ce sont les gens qui, au sein des communautés, cherchent à pousser les plus fragiles à la violence. Le moyen le plus efficace pour les empêcher d'agir est de travailler localement. Nous avons développé, au niveau européen, des moyens pour œuvrer avec ces communautés, soit pas des fonds, soit par la mise en place d'un réseau d'organisations où ils reçoivent du soutien.*

***Craignez-vous une cyberattaque terroriste, par exemple contre une centrale nucléaire ou une tour de contrôle aérienne?***
*Les terroristes comme Daech n'utilisent pas, pour l'instant, de tels moyens. Mais le risque d'une cyberattaque terroriste est très élevé. La cybercriminalité augmente de manière exponentielle. Au Royaume-Uni, un pays que je connais bien, la moitié des crimes connus sont des cybercrimes. Si vous regardez l'Europe, la moitié des business européens ont déjà subi une cyberattaque.*

***Comment affrontez-vous ce risque?***
*Notre première ligne de défense consiste à avertir le public du danger de manipulation sur internet. Nous devons ensuite construire une résilience, à chaque niveau. Apprendre aux individus à protéger leurs appareils, changer leur code. Il faut aussi mettre en place les moyens nécessaires pour protéger les infrastructures critiques, comme les unités de production d'énergie, exposées aux cyberattaques. Nous travaillons à la création d'une agence européenne qui planifie la protection des infrastructures et mette en place un réseau d'échange d'information, le tout en application de la directive NIS.*
*Nous travaillons aussi avec le secteur privé, généralement très avancé sur ces questions de sécurité, et lancer des partenariats. Nous allons mobiliser 1,8 milliards d'euros pour des recherches en cybersécurité d'ici 2020. C'est un effort important.*
*Nous préparons également des exercices conjoints avec l'Otan pour contrer les cyberattaque.*
*Enfin, j'espère que nous pourrons faire un examen complet de tout notre travail sur la cybersécurité sous présidence estonienne, avant la fin de cette année…**[lire la suite]***

---

***Notre métier** : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.*
*Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)*
*Plus d'informations sur : **https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles***

---

*Réagissez à cet article*

Source : *« Le risque d'une cyberattaque terroriste est très élevé » | L'Echo*

---

# Forum International de la Cybersécurité 24 et 25 janvier 2017 à LILLE

| | |
|---|---|
| | **Forum International de la Cybersécurité 24 et 25 janvier 2017 à LILLE** |

---

**Lille grand palais accueille à partir de ce mardi 24 janvier à 09:30 la 9ième édition du Forum International de la Cybersécurité.**

**Favoriser l'innovation**

Résolument tournée vers l'innovation, les écoles Epitech ont développé au sein de chaque campus des Innovation, des espaces dédiés aux expérimentations, au prototypage et au développement de projet innovants. Ces Hub reposent sur une méthodologie collaborative et transversale, reposant sur 5 domaines de compétences permettant de balayer le champ des innovations dont celui de la sécurité.

Ainsi, situé au sein de l'Espace Carrières, réunissant des écoles spécialisées, des étudiants d'Epitech et des encadrants pédagogiques proposeront des démonstrations d'attaques/défense lors des Hacking Trucks du Forum.

**Les démonstrations proposées par l'Epitech :**

• Démonstration de la facilité d'interception et d'altération des communications sur le(s) réseau(x) GSM et/ou Wi-Fi, par l'interception de SMS, de conversations vocales (pour le GSM) et autres communications quelconques (pour le Wi-Fi),

• Démonstration Ransomware : Démonstration du mode opératoire et des conséquences d'une campagne d'attaque par rançongiciel,

• Hacking Live : Démonstration d'une attaque en live d'une plateforme CMS Web, de la découverte de la faille Web jusqu'à la prise de contrôle du serveur l'hébergeant,

• Poisontap : À l'aide d'un matériel peu coûteux, il suffira de quelques minutes à nos étudiants démonstrateurs pour siphonner les communications d'un ordinateur, même verrouillé.

Ces démonstrations ont pour but de sensibiliser tout visiteur sur la protection des données, notamment avec le développement des usages et des nouvelles technologies afin que les consommateurs soient de plus en plus soucieux de leur sécurité tout en gardant un confort d'utilisation. Le FIC est un événement gratuit dont l'inscription est soumise à la validation des organisateurs…[lire la suite]

---

**Notre métier** : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Lille FIC 2017

# Denis JACOPINI intervient au Conseil de l’Europe lors de la conférence Octopus 2016

| | |
|---|---|
| | Denis JACOPINI intervient au Conseil de l’Europe lors de la conférence Octopus 2016 |

**A l'occasion de sa conférence annuelle consacrée à la lutte de la Cybercriminalité à travers le monde du 16 au 18 Novembre prochain au Conseil de l'Europe, Denis JACOPINI intervient au Workshop n°7**

**Au programme :**

• La Convention de Budapest: 15e anniversaire
• Criminalité et compétence dans le cyberespace : la voie à suivre
*Ateliers*
• Coopération entre les fournisseurs de service et les services répressifs en matière de cybercriminalité et de preuve électronique
• L'accès de la justice pénale aux preuves dans le Cloud: les résultats du groupe sur les preuves dans le Cloud (Cloud Evidence Group)
• Renforcement des capacités en cybercriminalité: les enseignements tirés
• L'état de la législation en matière de cybercriminalité en Afrique, en Asie/Pacifique et en Amérique latine/aux Caraïbes
• Le terrorisme et les technologies de l'information : la perspective de la justice pénale
• Coopération internationale: amélioration du rôle des points de contact 24/7
• A la recherche des synergies: politiques et initiatives en cybercriminalité des organisations internationales et du secteur privé

**Participation**

La conférence sera l'occasion, pour les experts en cybercriminalité des secteurs public et privé ainsi que les organisations internationales et non gouvernementales du monde entier, d'échanger.

La conférence Octopus fait partie du projet **Cybercrime@Octopus** financé par les contributions volontaires de l'Estonie, du Japon, de Monaco, de la Roumanie, du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique et de Microsoft ainsi que du budget du Conseil de l'Europe.
Agenda Octopus 2016

---

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Denis JACOPINI anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

# Original de l'article mis en page : Octopus 2016

# Extension de règles de sécurité des opérateurs aux acteurs du Net en Europe

| | |
|---|---|
| | **Extension de règles de sécurité des opérateurs aux acteurs du Net en Europe** |

**En proposant de nouvelles règles télécom cette semaine, la Commission européenne introduirait des obligations de sécurité aux services de messagerie. Des obligations déjà en vigueur pour les opérateurs, qui réclament une parité réglementaire avec les acteurs en ligne.**

Équilibrer les obligations entre opérateurs et messageries en ligne ressemble souvent à un travail de funambule, dans lequel se lancerait la Commission européenne. Dans quelques jours, l'institution doit dévoiler une révision des règles télécoms en Europe. Selon un brouillon obtenu par Reuters, elle y introduirait des obligations de sécurité pour les services de messagerie en ligne, déjà appliquées par les opérateurs.

## Des obligations de signalement des brèches

À la mi-août, plusieurs médias affirmaient que la Commission européenne comptait proposer cette parité entre acteurs. Le brouillon obtenu par Reuters viendrait donc confirmer cette piste. Dans celui-ci, les services « over the top » devront ainsi signaler les brèches « *qui ont un impact important sur leur activité* » aux autorités et disposer d'un plan de continuité de l'activité. Les services qui proposent des numéros de téléphone ou d'en appeler, comme Skype, devront aussi permettre les appels d'urgence.

Pourtant, ces règles pourront être plus légères pour ces services que pour les opérateurs classiques, dans la mesure où les services ne maîtrisent pas complètement la transmission des contenus via les tuyaux. Dans l'absolu, ces règles doivent réduire l'écart d'obligations entre les acteurs télécoms et ceux d'Internet, avec en toile de fond le combat entre des acteurs européens et des sociétés principalement américaines.

Rappelons que le règlement sur les données personnelles, voté en avril par le Parlement européen, doit lui aussi obliger les services à divulguer aux autorités les fuites de données, dans un délai court. En France, cette obligation ne concerne que les opérateurs.

Le moment est d'ailleurs pour celle-ci, le secteur télécom étant notamment le théâtre de lobbyings intenses. Elle a d'ailleursretiré une proposition de « fair use » pour la fin des frais d'itinérance il y a quelques jours, suite à des levées de bouclier du côté des associations de consommateurs, des opérateurs et des eurodéputés. Comme le rappelle Reuters, ce texte passera entre les mains du Parlement et du Conseil de l'Europe, avec des changements possibles à la clé…[lire la suite]

---



---

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : L'UE préparerait l'extension de règles de sécurité des opérateurs aux acteurs du Net

# Cybersécurité et Cyberdéfense : leviers de l’intelligence économique

| | |
|---|---|
| | La transition numérique en Afrique étroitement liée à l’intelligence économique |

**La numérisation de la société africaine s'accélère : la part du numérique dans les services, les produits, les métiers ne cesse de croître. Réussir la transition numérique est devenu un enjeu continental. Vecteur d'innovation et de croissance, la numérisation présente aussi des risques pour l'Etat, les acteurs économiques et les citoyens. La cybercriminalité, l'espionnage, la propagande, le sabotage ou l'exploitation excessive de données personnelles menacent la confiance et la sécurité dans le numérique et appellent une réponse collective.**

Le second pilier de l'intelligence économique est par définition la sécurité du patrimoine immatériel. Composante indispensable au développement. Le problème est que ce patrimoine est de plus en plus numérisé en Afrique comme partout dans le monde. A cela il faut rajouter le fait que la technologie est injectée à forte dose dans les entreprises pour améliorer la croissance et la compétitivité. Il y va de même pour les Etats.
Dans ce contexte, l'utilisation, l'accès et l'exploitation de la technologie est en forte croissance. Ce qui a pour implication d'exposer les données stratégiques. Il faut alors disposer de mécanismes efficaces pour protéger ce patrimoine. « La cybersécurité est la prévention des risques de sécurité et de sûreté liés à l'emploi des technologies de l'information. Elle est à ce titre un volet de « l'intelligence des risques » elle-même composante de l'intelligence économique. » Bernard Besson.
De nouveaux crimes, risques, infractions et menaces sont apparus dans le cyberespace africain : utilisations criminelles d'internet (cybercriminalité), espionnage politique, économique et industrielle, attaques contre les infrastructures critiques de la finance, des transports, de l'énergie et des communications à des fins de spéculation, de sabotage et de terrorisme.
Émanant de groupes étatiques ou non-étatiques, les cyberattaques n'ont aucune contrainte de distances, de frontières et même d'espaces ; peuvent être complètement anonymes ; ne nécessitent plus de coûts et de moyens importants et peuvent présenter de très faibles risques pour l'attaquant…[lire la suite]

---

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique, découvrir et comprendre les arnaques et les piratages informatiques pour mieux s'en protéger et se mettre en conformité avec la CNIL en matière de Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Cybersécurité et Cyberdéfense : leviers de l'intelligence économique. »

# Révélations sur de petits piratages informatiques entre alliés…

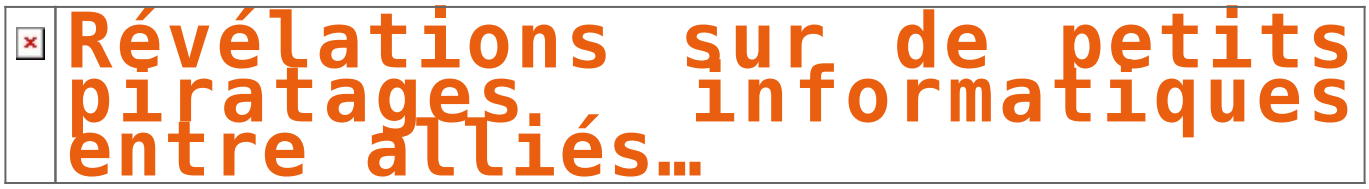

**C’est une révélation assez rare pour être soulignée, mais elle était passée inaperçue. Bernard Barbier, l’ancien directeur technique de la DGSE, le service de renseignement extérieur français, s’est livré en juin dernier à une longue confession devant les élèves de l’école d’ingénieurs Centrale-Supélec (voir vidéo ci-dessous), comme l’explique Le Monde.**
Cet ex-cadre de l’espionnage a notamment confirmé que les Etats-Unis étaient bien responsables de l’attaque informatique de l’Elysée en 2012.

Entre les deux tours de la présidentielle de 2012, des ordinateurs de collaborateurs de Nicolas Sarkozy avaient été infectés à l’Elysée. Jusqu’à présent, les soupçons se portaient bien vers la NSA mais ils n’avaient jamais été confirmés. « Le responsable de la sécurité informatique de l’Elysée était un ancien de ma direction à la DGSE. Il nous a demandé de l’aide. On a vu qu’il y avait un malware », a expliqué Bernard Barbier en juin dernier. « En 2012, nous avions davantage de moyens et de puissance techniques pour travailler sur les métadonnées. J’en suis venu à la conclusion que cela ne pouvait être que les Etats-Unis. »

## La France aussi impliquée dans un pirate informatique

Ce cadre de la DGSE a ensuite été envoyé par François Hollande pour s’entretenir avec ses homologues américains. « Ce fut vraiment un grand moment de ma carrière professionnelle », explique-t-il. « On était sûrs que c’était eux. A la fin de la réunion, Keith Alexander (l’ex-directeur de la NSA), n’était pas content. Alors que nous étions dans le bus, il me dit qu’il est déçu, car il pensait que jamais on ne les détecterait. Et il ajoute : ‘Vous êtes quand même bons.’ Les grands alliés, on ne les espionnait pas. Le fait que les Américains cassent cette règle, ça a été un choc. »
Pourtant, au cours de cette conférence, Bernard Barbier a aussi révélé l’implication de la France dans une vaste opération d’espionnage informatique commencée en 2009 qui avait touché notamment l’Espagne, la Grèce ou l’Algérie. Le Canada, lui aussi visé, avait à l’époque soupçonné Paris, mais rien n’avait été confirmé en France. « Les Canadiens ont fait du reverse sur un malware qu’ils avaient détecté. Ils ont retrouvé le programmeur qui avait surnommé son malware Babar et avait signé Titi. Ils en ont conclu qu’il était français. Et effectivement, c’était un Français. »
Article original de Thomas Liabot

---

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Les Etats-Unis étaient bien à l’origine du piratage informatique de l’Elysée en 2012 – leJDD.fr

---

# La cybercriminalité a de belles années devant elle

La cybercriminalité a de belles années devant elle

---

**Les prochaines années laissent entrevoir de beaux moments pour les cybercriminels de tout acabit. Les raisons expliquant cela sont nombreuses. Quelles sont-elles?**

Suivre la scène de la sécurité informatique a ceci de particulier : c'est à la fois fascinant et grandement décourageant. C'est d'autant plus décourageant que les tendances présentes au cours des derniers mois laissent entrevoir de beaux jours pour les cybercriminels. Essentiellement, quatre raisons expliquent cela.

## La multiplication des cibles potentielles

La première raison est assez évidente : il y a de plus en plus de cibles disponibles pour les criminels. La surmultiplication du nombre de plateformes exploitant Internet a pour effet de toutes les transformer en des opportunités potentielles pour des gens malintentionnés. La manifestation la plus flagrante de cette surmultiplication se transpose dans la fulgurante montée de l'Internet des objets.

Ce nouvel eldorado porte toutefois les gènes de sa propre insécurité. En effet, le marché est meublé par une multitude de joueurs, et leur intérêt porté à la chose sécuritaire est tout aussi variable. Ainsi, alors que l'objectif est d'occuper le marché le plus rapidement possible, bon nombre de joueurs impliqués dans la course à l'Internet des objets arrivent sur le marché avec des produits qui sont, volontairement ou involontairement, plus ou moins sécurisés.

Bref, nous sommes placés devant un cercle vicieux duquel nous ne pouvons pas nous sortir : plus de technologies signifient nécessairement plus de vulnérabilités et, conséquemment, plus d'opportunités criminelles. De plus, croire que l'on puisse mettre un frein à l'évolution technologique est illusoire.

## Le difficile marché de la sécurité

Le contexte actuel rend les ressources extrêmement difficiles à conserver ou à acquérir pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les moyens d'offrir des salaires élevés.

Alors que le domaine apparaît comme extrêmement complexe, le manque criant de main-d'œuvre est de plus en plus problématique dans les entreprises. Forbes affirme pourtant que ce secteur vaudra sous peu 75 milliards de dollars US et que le marché créera plus d'un million d'emplois.

Non seulement manque-t-il de spécialistes en sécurité, mais il manque aussi de plus en plus de pirates black hat sur le marché, faisant en sorte que les cybercriminels eux-mêmes se tournent de plus en plus vers des modèles de sous-traitance pour effectuer leurs opérations.

Ce manque d'expertise a pour effet de rendre l'économie globalement plus ou moins axée sur la sécurité. Certes, certains secteurs ont les moyens de leurs ambitions, mais le contexte actuel rend ces ressources extrêmement difficiles à conserver ou à acquérir pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les moyens d'offrir des salaires élevés. Les effets sont bien sûr conséquents : la situation engendre une sécurité bien inégale, avec le lot de vulnérabilités qu'elle impose.

## La rentabilité évidente

Autre point extrêmement important pour expliquer pourquoi la cybercriminalité aura le vent dans les voiles? C'est lucratif. La logique criminelle est relativement simple : il s'agit de faire le plus d'argent possible, le plus facilement possible. En somme, c'est le capitalisme en action.

Dans le domaine de la cybercriminalité, cela fonctionne décidément. On estime à 445 milliards de dollars US le marché de la cybercriminalité. Bon, je vous entends déjà geindre et dire que c'est fort de café. Soit. Admettons que ce soit la moitié moins, c'est tout de même 222 milliards, batinse!

Pour rappel, le budget du Canada est d'environ 290 milliards de dollars CA. C'est donc payant, et c'est bien dommage, mais les conséquences de la cybercriminalité sont minimes. Les chances d'arrêter les criminels sont plutôt basses (voir point suivant) et les peines encourues ne sont pas adaptées.

## L'incapacité d'action des agences d'application de la loi

Les cybercriminels ont donc le beau jeu, puisque le risque de se faire prendre est extrêmement bas. En effet, les forces policières sont mal équipées pour confronter la cybercriminalité, faisant en sorte que trop souvent, elles doivent capituler devant les actions commises par les criminels. Dans les cas les plus extrêmes, les agences tenteront de déployer les efforts nécessaires pour faire culminer une enquête, mais cela se fera à grands coups de contrats avec le secteur privé afin de se procurer l'expertise nécessaire pour résoudre le crime en question. Le fait que le FBI ait versé un montant de 1,3 million à un groupe de «chercheurs en sécurité», considérés par plusieurs comme ayant des mœurs on ne peut plus douteuses, pour accéder aux données présentes dans l'iPhone du terroriste de San Bernardino en est, en soi, la manifestation la plus éloquente.

Lutter contre la cybercriminalité demande essentiellement quatre choses. Une culture particulière, une collaboration internationale, des moyens et des techniques disponibles, et des compétences de pointe dans le domaine des technologies. Le dur constat qu'il faut faire, c'est qu'outre la collaboration internationale, les autorités compétentes n'ont pas les moyens pour atteindre les trois autres prérequis. Par conséquent, la vaste majorité des corps policiers ne s'attaqueront aux cybercrimes que lorsque les infractions sont trop exagérées.

## La somme de toutes les peurs

Au final, ce qui est le plus inquiétant dans cette situation, c'est que plus le temps avance, plus les réseaux de cybercriminels deviennent solides, sophistiqués et ont de plus en plus de moyens. Les laisser agir en toute impunité a pour effet de les rendre toujours plus coriaces, ce qui rendra la tâche de lutter contre eux d'autant plus difficile à long terme. Il faudra que l'on prenne le problème à bras le corps une fois pour toute, sinon, nous risquons d'avoir de mauvaises surprises dans les prochaines années.

Article original de branchez-vous.com

---

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : La cybercriminalité a de belles années devant elle | Branchez-vous

---

# Directive européenne sur la sécurité des réseaux et des systèmes d’information

| | |
|---|---|
| | **Directive européenne sur la sécurité des réseaux et des systèmes d’information** |

---

**Les entreprises qui fournissent des services essentiels, par exemple l'énergie, les transports, les services bancaires et de santé, ou numériques, tels que les moteurs de recherche et les services d'informatique en nuage, devront améliorer leur capacité à résister à des cyber-attaques, selon les premières règles de cybersécurité à l'échelle européenne, approuvées par les députés mercredi.**

L'établissement de normes de cybersécurité communes et renforcer la coopération entre les pays de l'Union aidera les entreprises à se protéger elles-mêmes, et aussi à prévenir les attaques contre les infrastructures interconnectées des pays européens, estiment les députés.

« Des incidents de cybersécurité possède très souvent un aspect transfrontalier et concernent donc plus d'un État membre de l'Union européenne. Une protection fragmentaire de la cybersécurité nous rend tous vulnérables et pose un risque de sécurité important pour l'Europe dans son ensemble. Cette directive établira un niveau commun de sécurité de réseau et d'information et renforcera la coopération entre les États membres. Cela contribuera à prévenir à l'avenir les cyberattaques sur les infrastructures interconnectées européennes importantes », a déclaré le rapporteur du Parlement Andreas Schwab (PPE, DE).

La directive européenne sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information « est également l'un des premiers cadres législatifs qui s'applique aux plates-formes. En phase avec la stratégie du marché unique numérique, elle établit des exigences harmonisées pour les plates-formes et veille à ce qu'elles puissent observer des règles similaires quel que soit l'endroit de l'Union européenne où elles opèrent. C'est un énorme succès et une première étape importante vers l'établissement d'un cadre réglementaire global pour les plates-formes dans l'Union », a-t-il ajouté.

**Les pays de l'UE devront lister les entreprises de « services essentiels »**
La nouvelle législation européenne prévoit des obligations en matière de sécurité et de suivi pour les « opérateurs de services essentiels » dans des secteurs tels que ceux de l'énergie, des transports, de la santé, des services bancaires et d'approvisionnement en eau potable. Les États membres de l'UE devront identifier les entités dans ces domaines en utilisant des critères spécifiques, par exemple si le service est essentiel pour la société et l'économie, et si un incident aurait des effets perturbateurs considérables sur la prestation de ce service.

Certains fournisseurs de services numériques – les marchés en ligne, les moteurs de recherche et les services d'informatique en nuage – devront aussi prendre des mesures pour assurer la sécurité de leur infrastructure et devront signaler les incidents majeurs aux autorités nationales. Les exigences de sécurité et de notification sont, cependant, plus légères pour ces fournisseurs. Les micro- et petites entreprises numériques seront exemptées de ces exigences.

**Mécanismes de coopération à l'échelle européenne**
Les nouvelles règles prévoient un « groupe de coopération » stratégique pour échanger l'information et aider les États membres à renforcer leurs capacités en matière de cybersécurité. Chaque pays de l'Union devra adopter une stratégie nationale relative à sécurité des réseaux et des systèmes d'information.

Les États membres devront aussi mettre en place un centre de réponse aux incidents de sécurité informatique (CSIRT) pour gérer incidents et risques, discuter des questions de sécurité transfrontalière et identifier des réponses coordonnées. L'Agence européenne pour la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de la directive, en particulier en matière de coopération. La nécessité de respecter les règles de protection des données est réitérée tout au long de la directive.

**Prochaines étapes**
La directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information sera bientôt publiée au Journal officiel de l'Union européenne et entrera en vigueur le vingtième jour suivant sa publication. Les États membres auront alors 21 mois pour transposer la directive dans leur législation nationale et six mois supplémentaires pour identifier les opérateurs de services essentiels.

Directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information – texte approuvé par le Parlement et le Conseil
http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-5581-2016-REV-1/fr/pdf
*Procédure: codécision, seconde lecture*
Source : Parlement européen

---

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Cybersécurité: les députés soutiennent les règles pour aider les entreprises de services clés à… – Linkis.com

---

# Les géants du web s’accordent pour bloquer les contenus illégaux

| | |
|---|---|
| | **Les géants du web ensemble pour bloquer les contenus illégaux** |

---

**Alors que les propos haineux sont malheureusement légion sur les réseaux sociaux, plusieurs géants du web ont trouvé un accord avec la Commission Européenne pour respecter un code de conduite. Toutefois, cette solution ne semble pas à ce jour convenir à plusieurs associations de défense des droits.**

**Les contenus illégaux bientôt bannis d'Internet ?**

Depuis de longs mois maintenant, la Commission Européenne s'était fixée comme objectif d'éradiquer une majorité des propos haineux circulant sur la Toile.

Dans ce cadre, elle est parvenue à un accord avec YouTube, Microsoft, Twitter et Facebook pour l'établissement et le respect d'un code de conduite. Ainsi, les différents acteurs se sont engagés à bloquer les contenus gênants dans les 24 heures suivant leur signalement officiel.

En acceptant ce code de conduite pour bloquer les contenus illégaux, les acteurs du web montrent qu'ils ont bien conscience que leurs outils sont utilisés pour diffuser la violence et la haine mais aussi pour recruter des individus susceptibles de rejoindre leurs groupes.

Point positif, ce code de conduite ne vient pas entraver la liberté d'expression sur la Toile, celle-ci étant très importante en particulier pour les géants du web qui l'ont toujours prônée.

Un code de conduite pas suffisant selon les associations de défense des droits

Si la Commission Européenne s'est d'ores et déjà réjouie de l'accord trouvé avec les grandes entreprises du web, celui-ci ne fait assurément pas que des heureux.

En effet, Access Now et European Digital Rights (EDRi), deux associations de défense des droits, ont vivement critiqué cet accord estimant qu'il se contente de rappeler des règles déjà existantes à savoir celles qui consistent à supprimer des contenus illégaux.

Selon ces associations, il aurait donc fallu que le texte aille beaucoup plus loin et qu'il prévoit des poursuites contre ceux qui profèrent des propos haineux sur la Toile.

En effet, Joe McNamee, Directeur Exécutif de l'EDRi, juge qu'« il est ironique que la Commission menace les Etats membres de les traduire en justice pour ne pas respecter les lois contre le racisme et la xénophobie alors qu'ils persuadent des entreprises comme Google et Facebook de glisser les infractions sous le tapis ».

Tout est dit…

Article original

---

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les géants du web ensemble pour bloquer les contenus illégaux